

ADAM Patricia

Députée du Finistère

CALMETTE Alain

Député du Cantal

CROZON Pascale

Députée du Rhône

DELGA Carole

Députée de Haute-Garonne

Présidente de région

DUSSOPT Olivier

Député d'Ardèche

MATHONIER Pierre

Maire d'Aurillac

PANE Luce

Députée de Seine-Maritime

Maire de Sotteville-lès-Rouen

SIRUGUE Christophe

Député de Saône-et-Loire

UNTERMAIER Cécile

Députée de Saône-et-Loire

Mme Audrey AZOULAY

**Ministre de la Culture et
de la Communication**

3 rue de Valois

75033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 23 juin 2016

Madame la Ministre,

Elu(e)s de territoires divers, de grandes métropoles comme de villes moyennes et de territoires ruraux, nous avons en commun l'attachement à la culture comme levier d'émancipation et d'épanouissement pour tous.

De longue date, dans nos territoires, nous avons initié, accompagné et soutenu le développement des arts de la rue, véritable bouillonnement au service de l'idéal de la culture populaire, au plein sens du terme.

Depuis une trentaine d'années, les arts de la rue se sont affirmés comme une expression artistique à part entière.

En s'appropriant l'espace public, hors des salles consacrées à la culture et au spectacle, ils ont forgé des écritures singulières qui réinventent, dans les paysages du quotidien, le rapport entre actes artistiques et publics.

Grâce au réseau des Centres nationaux des arts de la rue (CNAR), lieux de production, les arts de la rue ont depuis entamé un processus de structuration offrant des espaces de travail et un accompagnement technique en adéquation avec les spécificités des arts de la rue.

Ces Centres nationaux forment un socle essentiel pour le maintien et le développement de festivals autour des arts de la rue, qui contribuent largement au rayonnement culturel de la France et de nos territoires.

En responsabilité localement, nous avons toujours soutenu et financé ces structures, poutres maitresses de la création et de la diffusion des arts de la rue. D'autres choix faits par d'autres équipes municipales ont pu en revanche mettre en péril le devenir de festivals, à l'image de Chalon dans la rue et de son CNAR.

Au-delà, nous pensons que le soutien aux arts de la rue constitue un enjeu majeur d'une politique culturelle du 21^{ème} siècle.

Des discussions sont actuellement en cours entre vos services et les différents CNAR afin de préparer le texte-cadre des arts de la rue. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le secteur.

Vous avez récemment annoncé un renforcement des mesures de soutien aux arts de la rue, notamment en relevant le seuil plancher de financement des CNAR à hauteur de 200 000 euros, contre 150 000 euros aujourd'hui.

Nous nous réjouissons de cette impulsion nouvelle, car les moyens alloués aux CNAR n'étaient pas à la hauteur de leurs missions. L'addition de la totalité des budgets des 14 centres nationaux est inférieure au budget d'un seul théâtre national.

Le relèvement du seuil est une excellente nouvelle, mais il ne peut s'agir que d'une étape. Des pistes de réflexion ont été avancées par les professionnels du secteur : la mise en place d'un 1% artistique, qui permet de consacrer 1% du montant des travaux des constructions publiques au financement de l'art dans l'espace public ou la revalorisation à 300 000 euros du seuil plancher de financement des CNAR en sont des exemples pertinents.

Nous souhaitons donc par cette lettre appeler votre attention sur ce chantier en cours, et sur son importance pour notre pays, pour nos territoires et pour l'ambition culturelle que nous avons en partage.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre démarche,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Cosignataires :

ADAM Patricia, *Députée du Finistère*

CALMETTE Alain, *Député du Cantal*

CROZON Pascale, *Députée du Rhône*

DELGA Carole, *Députée de Haute Garonne, Présidente du Conseil Régional
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées*

DUSSOPT Olivier, *Député d'Ardèche*

MATHONIER Pierre, *Maire d'Aurillac*

PANE Luce, *Députée de Seine Maritime, Maire de Sotteville-lès-Rouen*

SIRUGUE Christophe, *Député de Saône-et-Loire*

UNTERMAIER Cécile, *Députée de Saône-et-Loire*